

LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 07/10/2025

ID: 087-278708516-20251001-20251001_B04_V2-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 1er OCTOBRE 2025

20251001_B04 - LIMOGES (Val de l'Aurence Sud) - 2 à 8 rue du Maréchal Juin - Parcelle cadastrée OL n°32 - Autorisation de constitution d'une servitude de passage de réseau électrique au profit d'Enedis

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mercredi 1er octobre 2025 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents:

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absent excusé:

Monsieur Philippe CHADELAS, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur TRACOU

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le 07/10/2025

ID: 087-278708516-20251001-20251001_B04_V2-DE

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu le projet de renouvellement urbain du réseau électrique des entrées n°2 à 8 rue du Maréchal Juin à Limoges,

Considérant la sollicitation de Limoges habitat par Enedis en vue de la création d'une servitude de passage d'une ligne électrique souterraine sur partie de la parcelle cadastrée OL n°32, située rue du Maréchal Juin à Limoges,

Considérant l'objet de la servitude d'établir à demeure dans une bande de 3 m de large, une canalisation souterraine, 3 coffrets de raccordement électrique, une grille de terre de 2,5 m au pied de chaque coffret pour la sécurisation du réseau électrique, ainsi que leurs accessoires,

Considérant l'indemnité unique et forfaitaire de vingt euros prévue pour la constitution de la servitude,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de tous actes et documents afférents à la constitution d'une servitude de passage d'une ligne électrique souterraine sur partie de la parcelle cadastrée OL n°32, située rue du Maréchal Juin à Limoges.

Formalités de publicité effectuées le -7 001, 2025

Pour extrait conforme, Limoges, le 7 OCT. 2025 LA PRESIDENTE Catherine MAUGUIEN-SICARD